

Projet pilote de soutien intensif à l'apprentissage des jeunes enfants

Information pour les familles

Le projet pilote de soutien intensif à l'apprentissage des jeunes enfants est un programme destiné aux jeunes enfants ayant besoin de soutien intensif pour réaliser leur potentiel. Des programmes sont actuellement offerts à Regina et à Saskatoon.

La prématernelle est un programme d'apprentissage de la petite enfance de grande qualité offert à mi-temps dans certaines écoles. Chaque programme de prématernelle accepte seize (16) enfants vivant en situation de vulnérabilité. Les critères de sélection (statut socioéconomique faible, recommandation d'un organisme gouvernemental ou communautaire, isolement social ou aucun accès aux programmes d'apprentissage pour la petite enfance, problèmes de santé familiaux, exposition à un traumatisme familial et retards de développement de l'enfant) servent à répertorier les enfants ayant le plus grand besoin.

Le projet pilote de soutien intensif à l'apprentissage des jeunes enfants permet d'ajouter des places dans un nombre limité de prématernelles afin de donner aux enfants des possibilités de participer à un apprentissage inclusif avec d'autres enfants du même âge. Le soutien leur sera fourni au moyen d'une approche collaborative en équipe afin de répondre aux besoins individuels et de promouvoir leurs points forts par l'apprentissage et la participation. Dans chaque cas, les circonstances et besoins particuliers de l'enfant, de la classe et de l'établissement seront pris en compte.



Mon enfant peut-il avoir accès à ce soutien?

Le projet pilote de soutien intensif à l'apprentissage des jeunes enfants est destiné aux enfants vivant à Regina ou à Saskatoon qui ont des retards significatifs de développement et ont besoin de soutien intensif pour réaliser leur potentiel. Cela peut comprendre, sans toutefois s'y limiter, des enfants ayant une déficience visuelle ou auditive, des troubles du spectre de l'autisme ou des besoins médicaux complexes. Un diagnostic médical n'est pas nécessaire pour être admissible, toutefois, le nombre de places étant limité, il n'est pas possible d'offrir ce soutien à tous les enfants. Des facteurs tels que l'âge et les autres services disponibles peuvent avoir une incidence sur la sélection des enfants à qui la priorité sera accordée. La division scolaire détermine quels programmes pourront offrir le soutien intensif aux jeunes enfants. Les facteurs pris en compte comprennent les besoins particuliers ainsi que les circonstances uniques de l'enfant, de la classe et de l'école.

Quel âge doit avoir mon enfant pour participer?

Bien que la priorité soit donnée aux enfants âgés de quatre ans, les enfants de trois à quatre ans peuvent participer au programme.

À quel type de soutien mon enfant aura-t-il accès dans la salle de classe?

Le programme de prématernelle est dirigé par un enseignant appuyé d'un auxiliaire de prématernelle. Un auxiliaire d'enseignement sera aussi affecté au programme et aidera l'enseignant à soutenir la participation concrète de tous les enfants de prématernelle en favorisant les interactions avec les pairs, le développement des aptitudes au jeu et l'intégration des objectifs individualisés. Un Plan d'intervention et d'inclusion (PII) sera créé pour les enfants à besoins particuliers. Les PII sont des documents de planification décrivant le plan personnalisé d'un enfant. Ces plans, créés par les parents, tuteurs, enseignants et autres intervenants pouvant appuyer l'enfant, présentent les soutiens et les services dont l'enfant pourra tirer parti.

Que se passe-t-il si mon enfant fréquente déjà un autre programme d'apprentissage pour la petite enfance?

La préférence sera donnée aux enfants qui ne sont **pas** inscrits dans un autre programme d'apprentissage pour la petite enfance où sont offerts des soutiens intensifs, y compris une garderie licenciée. Ceci permet de réduire les transitions d'un enfant au cours de la journée, d'apparier les besoins de la famille en matière de soins à l'horaire du programme, et de faire en sorte que le plus grand nombre d'enfants aient accès à un programme d'apprentissage pour la petite enfance. Remarque : Dans les garderies licenciées, certaines familles peuvent être admissibles à une subvention pour accès accru. Cette subvention pourra être utilisée par la garderie pour embaucher du personnel additionnel afin de soutenir l'intégration au programme des objectifs personnalisés de l'enfant et leur atteinte.

Quel est le rôle de la famille concernant le projet pilote de soutien intensif à l'apprentissage des jeunes enfants?

L'engagement de la famille fait partie intégrante de la prématernelle. Dans le cadre du programme, beaucoup d'occasions permettront de participer aux expériences d'apprentissage de votre enfant et de les soutenir de façon significative. De plus, vous ferez partie de l'équipe pluridisciplinaire avec qui vous pourrez identifier et planifier les objectifs personnalisés, faciliter les transitions et résoudre des problèmes.

Comment puis-je demander le soutien intensif à l'apprentissage des jeunes enfants?

Communiquez avec votre division scolaire afin d'obtenir un formulaire de demande et de plus amples renseignements. Cliquez [ici](#).

Principes de l'éducation inclusive

L'attitude, la valeur et l'approche inclusives sont intégrées dans le document, *L'actualisation d'un modèle d'intervention centré sur les besoins* (2015) qui illustre les principes de l'éducation inclusive suivants :

- Mettre l'accent sur les forces, les besoins et les intérêts de l'élève;
- Miser sur les soutiens dont l'élève a besoin et l'élimination des obstacles;
- Favoriser l'autonomie et l'interdépendance en lui procurant des occasions de se prendre en charge et de faire ses propres choix;
- Maintenir la perception que l'élève est un participant actif dans sa communauté immédiate ainsi que dans le cadre plus large de la société;
- Avoir la conviction que les élèves font partie d'une société en évolution qui considère toutes les personnes comme des membres à part entière et des éléments valorisés d'un ensemble diversifié;
- Favoriser une attitude de respect, d'appréciation et d'acceptation de la diversité.

Pour de plus amples renseignements sur l'inclusion, veuillez visiter le portail sur l'apprentissage de la petite enfance (en anglais) à : <http://earlylearning.edonline.sk.ca>.

Choisir l'onglet « Ressources », puis le sujet « Inclusion ».

Divers documents et ressources sont disponibles tels que :

- *L'actualisation d'un modèle d'intervention centré sur les besoins*
- *L'éducation inclusive*
- *Soutien pour tous les apprenants*